



APPEL À CONTRIBUTIONS

ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : COMMENT GARANTIR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE À TOUS ?

> Jusqu'au 13 octobre 2017

Cet appel à contributions vise à récolter et valoriser vos actions locales pour une alimentation de qualité et accessible financièrement à tous.

Sur quel thème ?

Des remontées de terrain montrent que les habitants connaissent les messages de santé publique, mais pointent leurs difficultés à accéder à une alimentation équilibrée au regard des recommandations du PNNS (par exemple à [Toulouse](#)).

L'alimentation est un des déterminants forts de la santé : le lien entre alimentation et santé n'est plus à démontrer, ainsi que l'impact amplificateur des inégalités sociales, mais aussi territoriales. S'alimenter dans un quartier de la politique de la ville, dans une zone rurale ou un territoire périurbain n'implique pas les mêmes habitudes et contraintes.

Des collectivités locales se sont emparées de la question y voyant un enjeu de développement local. Le gouvernement s'interroge également, puisque dans le cadre des Etats Généraux de l'alimentation lancés en juillet, une [consultation](#) porte sur « comment favoriser l'accès du plus grand nombre à une alimentation suffisante et saine ? ».

C'est pourquoi nous souhaitons **capitaliser les actions locales portant sur l'accessibilité, physique et financière, d'une alimentation de qualité.**

➔ Comment les territoires (collectivités, associations, autres structures) peuvent faciliter l'accès pour les plus précaires à une alimentation de qualité, notamment dans les zones défavorisées ?

Exemples d'actions attendues : projets territoriaux alimentaires (PTA), réseau d'achats en commun, soutien aux circuits courts, approvisionnement des cuisines centrales et cantines, jardins partagés, ...

Ne sont pas concernées par ce recueil d'expériences : les actions d'éducation pour la santé (cours de cuisine, initiation à la diététique et à la maîtrise de son budget).

Qui peut répondre ?

Tout porteur ou acteur impliqué dans une démarche d'accès à une alimentation favorable à la santé

Comment ?

Présenter votre action en complétant ce [questionnaire en ligne](#)

Quelles suites ?

- Participation à la capitalisation thématique « Alimentation et développement local » (publication à venir d'un document ressources)
- Intégration des contributions dûment complétées dans le répertoire en ligne [Inspir'Actions](#)

Pour tout renseignement, contacter Clémentine Motard, chargée de projets – clementine.motard@fabrique-territoires-sante.org, 07 78 13 56 37

Fabrique Territoires Santé (ex-Plateforme nationale de ressources ASV) a mené une enquête de capitalisation des démarches Ateliers santé ville en 2015-2016.

La capitalisation, c'est « le passage de l'expérience à la connaissance partageable » (Pierre de Zutter, 1994). Il s'agit de valoriser les savoirs des acteurs de l'action et de les diffuser pour qu'ils soient utiles à d'autres.

Fabrique Territoires Santé propose en 2017 de nouvelles capitalisations thématiques, à partir de vos expériences et projets. Trois capitalisations seront menées, sur les thématiques suivantes : dématérialisation et accès aux droits ; alimentation et développement local ; santé mentale et cadre de vie.